



WOMEN'S RIGHTS ARE NOT UP FOR DEBATE

Joyce Arthur

Much has been written lately by Canada's anti-abortion community about the supposed need to reopen the abortion debate. Anti-abortionists seem offended by the claim that the debate is closed, with the issue settled by the Supreme Court in 1988. Equitable access to legal abortion has been deemed fundamental to women's constitutional rights. And women's rights are not up for debate.

The main cheerleader for re-opening the debate is Conservative MP Rod Bruinooge, newly appointed chair of the Parliamentary Pro-Life Caucus. Bruinooge went public in December with his plans for a "new era" of advocacy for the "rights of the unborn." He said: "I believe that having open debate on important topics like this is essential for any democratic movement."

The purpose of the Parliamentary Pro-Life Caucus is to lobby for laws to restrict abortion, a goal that clashes directly with every major party's policy on abortion. The caucus has been around for about a dozen years, so it's surely no coincidence that between 1996 and 2008, at least 15 anti-abortion bills and motions were introduced by Reform, Conservative, or Liberal MPs. All of them failed.

Despite their lack of legislative success, nothing has ever stopped anti-choice people from speaking their minds publicly – with near impunity. Canada's major newspapers feature regular commentary from a stable of anti-choice columnists and op-ed writers. Anti-abortion letters are published almost daily in papers and on news websites across the nation – in numbers that generally outweigh pro-choice letters by at least a 2 to 1 margin. Canadian bloggers writing about abortion often do so from an anti-choice perspective, and almost any pro-choice blog about abortion gets overrun by anti-choice comments.

However, the strength and numbers of the anti-choice community in cyberspace are in direct conflict with the real world. To illustrate, a wish to "Abolish Abortion" was the winner of CBC's 2007 Great Canadian Wish Contest held on Facebook, but an Angus Reid poll (June 2008) found that only 5% of Canadians want to make abortion illegal in all circumstances.

It's true that many Canadians have said they want some restrictions on abortion. The same poll cited above found that while 49 per cent of respondents want abortion legal in all cases, 42 per cent would allow abortion only under certain circumstances. For almost all of that demographic, this means laws against later abortions. However, medical procedures are governed by policy, not criminal law. Doctors already adhere to a Canadian Medical Association policy that permits abortion after 20 weeks only "under exceptional circumstances." Less than 0.4 percent of abortions occur after this point, all for compelling reasons such as serious fetal anomalies or life-threatening maternal health problems. This means that current abortion practice already matches the preferences of the vast majority of Canadians.

Such facts have never stopped the anti-choice movement from spreading misinformation. An anti-choice group called Signal Hill just released the results of their



The N.B. Rebelles, take up gumbooting to promote peace, reproductive choice and social justice for all.

own Angus-Reid poll, which found that 92 per cent of respondents did not know that "abortion is permitted at any time from conception up to the moment of birth." Of course, it's not possible to "know" something that's not true, so this poll is a classic case of "Garbage in, Garbage out."

Canada has done very well without an abortion law of any kind. Our abortion rates are low compared to most other countries in the world, and have been declining steadily since 1999. In other countries, criminal laws against abortion do nothing to reduce it. The main effect of anti-abortion laws is to kill and injure women in large numbers because they resort to unsafe abortion.

We're well past debating whether pregnant women are entitled to the same human rights as the rest of us. The Supreme

... continued on page 6

...current abortion practice already matches the preferences of the vast majority of Canadians.

AN OPEN LETTER TO RON BRUINOOG, MP

Tanna Pirie-Wilson and Jessica Yee

Three private member bills have been introduced over the last year. We write to you as two young Aboriginal women who are unafraid to speak up, with concern, in regards to the anti-choice statements you made in December 2008 about your recent election as the new chair of the Parliamentary Pro-Life Caucus.

And we quote (as reported in the Western Standard):

As an Aboriginal MP, Bruinooge says his roots play a role in his pro-life view. "Respect for life is paramount to my Aboriginal culture," he explains. "Respect for the unborn was passed on to me by my Aboriginal elders and I believe in keeping that tradition alive."

We realize the "pro-life" vs "pro-choice" debate will be an issue so long as we live in patriarchal societies, however we would be remiss if we did not state that this is the direct affect of generations of colonization and oppression we are still suffering through. Much of the values, practices, and traditions

once held strong in our Aboriginal communities are now lost, and this most definitely includes the rightful place of our women to govern their own bodies.

Looking closer at traditional teachings and practices within First Nations, Inuit, and Métis nations, it is evident that methods of family planning and birth control, including abortion, were performed as necessary procedures to ensure the health and welfare of the community, who have women at its core. Although we are vastly diverse in terms of societal structure, whether matrilineal (e.g. Haudenosaunee) or egalitarian (e.g. Inuit), it is clear that the right to govern one's own body and take care of it the way we choose, is a foundational principle shared amongst us all.

With the imposition of colonization and Christianity, which brought in cultural genocide and systemic assimilation, conflicting belief systems were forced upon our people to an extreme extent. Among other horrific atrocities that occurred throughout the centuries, it took away our traditional ways in which we exercised our innate rights over our own bodies to choose the number of children we wanted within our families, while shaming us into believing that talking about things like sexuality were wrong.

We do agree that life and respect towards all living creatures is at the core of many First Nations, Inuit, and Métis cultures and traditional teachings, however our right to self-determination of what that actually looks like in our own lives and communities must be simultaneously intersected. When our traditional communities were unaffected by colonialism and Western influences, this allowed for balance to be maintained. To assist in this balance the elders would teach the younger generations the many traditional medicines and various methods of birth control Mother Earth had to offer them. Our elders do teach us to respect the unborn, but they also teach us reality, and respect for women's choices.

The Activist is a publication of The Abortion Rights Coalition of Canada. ARCC is the only nationwide political pro-choice group. Our mission is to ensure women's reproductive freedom by protecting and advancing access to quality reproductive health care.

ARCC undertakes political and educational work on reproductive rights and health issues and works against any reduction of reproductive health services, especially abortion. We network and collaborate with other organizations to further ARCC's mission.

For more information on our work and activities, visit our website at www.arcc-cdac.ca

We welcome your comments and story suggestions. E-mail us at info@arcc-cdac.ca.

A special thanks to Nathalie Batrville, Jacqueline Dionne, Sabrina Holden, and Patrick Powers for generously volunteering their translation services.



We're proud to announce that Jessica Yee, an active member of ARCC, has just received the YWCA Young Woman of Distinction award in Toronto!

As two young Aboriginal women who represent the next seven generations and are proud of our culture, we strongly urge you to re-examine these anti-choice statements you have made and recognize the danger of generalizing all Aboriginal people's views on abortion and reproductive rights. You do not speak for all of us, and we hope to one day have an open dialogue with you on re-learning and re-incorporating all of our traditions, that must undoubtedly include our right to choose.

Sincerely yours,

Tanna Pirie-Wilson, Maliseet Nation
Jessica Yee, Mohawk Nation

INACCURATE ANTI-CHOICE ADS IN EDMONTON

Lianne McTavish

In July of 2007 I moved from Fredericton to Edmonton, excited about joining the Department of Art and Design at the University of Alberta. I was, however, sad to leave my friends in Fredericton, especially the wonderful pro-choice staff and volunteers at the Morgentaler Clinic, where I had worked as an escort every Tuesday morning for almost seven years. I wondered what the anti-abortion activity would be like in Alberta, knowing that—unlike in New Brunswick—abortion fees are covered by Alberta Health Care at selected hospitals as well as at the clinics in both Edmonton and Calgary. Shortly after unpacking, I called the Morgentaler Clinic in Edmonton (now Woman's Health Options), volunteering to walk women in and out the clinic. I was informed that escorting was not necessary because the clinic is protected by an injunction, keeping anti-choice protestors a fixed distance from the building. I once saw an elderly couple with candles and a sign standing across the street from Woman's Health Options, but the women going in and out of the clinic appeared not to take any notice. Indeed I was surprised to see very little anti-abortion activity in Edmonton—few anti-choice letters to the editor or newspaper articles—though there is an anti-abortion propaganda centre located across the street from the clinic, and at least three other so-called crisis pregnancy centres in the downtown area.

Once school started, anti-abortion advertisements were posted in the local LRT (Light Rapid Transit) stations, including two at the University station on campus. I reported the poster stating “9 months. That is the amount of time the government says it is legal to have an abortion. Abortion. Have we gone too far?” to Advertising Standards Canada (ASC), arguing that it was inaccurate. At a later protest against Bill C-484 (the “Unborn Victims of Crime” Bill), I learned that many other people in Edmonton, including university students, had filed similar reports to ASC. In July of 2008, ASC ruled that the advertisements were indeed deceptive and they were eventually removed from the LRT station. See www.adstandards.com/en/standards/adComplaintsReports.asp#upheld for the ruling.

In September of 2008 a different set of anti-abortion advertisements appeared in the LRT station, one claiming that “95% of women who had abortions said they were wrong,” a patently absurd statement. The claim might be inspired by a book written by the anti-choice author David C. Reardon who approached 252 members of the American group Women Exploited By Abortion (WEBA), asking them whether they thought their abortions were wrong (*Aborted Women: Silent No More*, 1987). This method is like asking members of the university chess team whether or not they like chess, then insisting that their response represents the general population. Obviously, the anti-abortion “survey” of WEBA club members was fundamentally flawed, and can only be treated with derision by anyone with training in how to design and undertake surveys that might actually provide accurate information. A graduate student named Stephanie Fletcher



Woman rips down inaccurate anti-choice poster at University of Alberta.

responded to this false advertising in a call to arms posted on the blog “Anti-Choice is Anti-Awesome” (antichoiceantiawesome.blogspot.com). She requested support for a letter writing campaign to the Edmonton Transit Service, arguing that the abortion “debate was decided twenty years ago with the Morgentaler decision, so there is nothing to discuss.” Her request for help and advice in the battle against the anti-choice poster campaign in Edmonton resulted in various meetings, moving toward the formation of a pro-choice group in the city. Stephanie reported the new “95% of women” advertisement to ASC, receiving a response saying that the advertiser (Edmonton Prolife) had been asked to provide documentation for its “statistic” or take the posters down, and that the case had been closed. Around December, the posters were finally removed from the University LRT station. On February 9, 2009, the “95% of women” posters reappeared in the Clareview and University LRT stations, with the added “documentation” required by ASC: “Study was

... continued on page 6

*Making it illegal won't make it go away
The rich will fly to far off lands, the poor will stay and pray
That their backalley abortion is clean and safe.
You can't make it go away, so why endanger women's lives?
Because the issue here for you isn't life... /It's control! Control of what we do & say*

– Lyrics from a pro-choice song by Anti-Flag, posted on Youth Network.

NEW PRESIDENT, RENEWED HOPE

Peggy Cooke

President Obama. It looks lovely on the page, and is even more exciting to say out loud. President Obama. For many Canadians, it was easy enough to be swept up in the excitement of Obama's win and what that could mean for the US, after eight years of a increasingly frightening and incompetent Bush administration. Our politics are never that exciting - not since the Trudeau era. Who can blame us for borrowing a little of the hope and promise that is filling America? After all, our lives and cultures are undeniably linked. In the arena of reproductive rights, what happens in the United States invariably leaves a mark here - for better or for worse.

They say the first one hundred days set the tone for a new president's term - let's hope this is so! After the excitement and promise of the inauguration, I had to force myself back into a state of cautious optimism when it came to President Obama. But he has done everything right so far. Closing Guantanamo - check. Signing the Lily Ledbetter Act - check. And reproductive rights have not been forgotten. Not only did President Obama issue an order in his first week overturning the Global Gag Rule, the White House issued a release on the anniversary of Roe v. Wade, reinforcing its commitment to upholding a woman's right to choose. An excerpt:

"On this anniversary, we must also recommit ourselves more broadly to ensuring that our daughters have the same rights and opportunities as our sons: the chance to attain a world-class education; to have fulfilling careers in any industry; to be treated fairly and paid equally for their work; and to have no limits on their dreams. That is what I want for women everywhere."

Yes, President Obama is a class act. But what does it mean to those of us north of the border? Are we stuck just gazing wistfully southward, waiting for our own Obama? It is funny that we have the most liberal abortion law (ie no law at all), but yet we are still struggling while the US is taking these huge leaps forward. Can we wait for their actions to create an attitude shift in Canada?

I don't think I can predict the future. But I do think it is okay to say with some certainty that positive steps forward in reproductive rights and access for our American sisters will positively affect us. At the very least, battles that have been won in the USA will leave more time and money and energy for American organizations to work in solidarity with more internationally-focused reproductive rights groups. The struggle is a global one, to be sure. American actions affect the world, and when the world can look at

MEET OUR MEMBERS...ANN THOMSON

Remember the feverish days of the pro-choice movement? In the 1970s and 1980s thousands of women gave it energy - perhaps sending a donation, perhaps devoting all their free time to its work.

After the fabulous Abortion Caravan, in 1970, I joined the movement in Vancouver. We held demonstrations, rallies, press conferences - anything to promote our cause. By 1973, a cross-Canada coalition held an Abortion Tribunal in Ottawa. We publicized the work of Dr. Morgentaler and raised funds for his defence case.

After 1976, anti-choice groups in BC succeeded in abolishing some hospital abortions. Concerned Citizens for Choice on Abortion opposed them in Vancouver. For twelve years, I gave my all to CCCA, helping to organize its many demonstrations, conferences, tours, and newsletter.

CCCA wanted a clinic here, but we were stymied because clinics were illegal. Finally, Dr. Morgentaler won his case before the Canadian Supreme Court in January, 1988. Then a small group of women steamrolled Everywoman's Health Centre into existence. It recently celebrated its 20th anniversary.

There's no high like making history. I wrote it all up in a book called *Winning Choice on Abortion*. It can be ordered through Amazon, Chapters, or - best - directly from me, at atom3@shaw.ca. Now ARCC is our voice. Let's keep fighting!



Canada's lack of abortion law and see it as a progressive thing, that will be an achievement.

It's no secret that a lot of people are hanging a lot of hopes on President Obama. He is only human, and is bound to let us down in some areas. His views and policies on other feminist issues - gay rights for example - leave something to be desired. But reproductive rights - and women's rights in general - can only get better after the dismal eight years we've seen. It is also significant that the man Obama chose to be his Vice President - Joe Biden - was a driving force behind the Violence Against Women Act. Certainly we cannot let down our guard - nor should we stop fighting - but better days lie ahead, for the United States anyway. It's up to Canada now; with the US administration finally an ally in the fight for reproductive rights, we had better take advantage of the next four years. The momentum is on the pro-choice side; let's grab it while we can, and hold on tight.

Peggy Cooke is the volunteer escort coordinator at the Morgentaler Clinic, Fredericton, NB.

HER STORY

Editors' Note: Recognizing that women's voices are crucial in the fight to ensure safe, legal, and accessible abortion care, we've begun a regular column that will feature the stories of women who've had abortions. Unless requested, the author's names will not be published.

A letter written to the Morgentaler Clinic, Fredericton -

I was born and raised in New Brunswick and moved to Toronto a short while ago. I was recently pregnant, and had an abortion at the Morgentaler clinic in Toronto. It only took me two weeks to get an appointment. I still was not covered under the Ontario health care system and the New Brunswick government will not pay for abortions that happen outside of the province. So, I had to pay \$ 500 for my abortion here. Luckily, I was working at the time and was able to fund it. I keep thinking how my options would have been limited if I were 16 as opposed to 26. After my abortion I wrote a letter to Shawn Graham (NB Premier), expressing my disgust for the provinces' lack of guts, and lack of concern for women across the province.

I just wanted to say thank you to Dr. Morgentaler for his life-long fight for women's rights. To be honest, I wanted to keep the baby, however, with the extreme lack of support from the father, there was no other option for me, besides move back to NB and go on welfare for the rest of my life. I struggled for a couple months, but I am so grateful I had the option and have no regrets.

My family in NB is the typical pro-life family, and I faced great scrutiny, guilt and attacks from them. Everything from "you killed my grandchild" to "Henry Morgentaler was going to be aborted himself, that's why he did this, not for women's rights". Many people in NB look at this as "tax-payers dollars going towards killing babies." We as a society need to move past the "pro-choice" vs. "pro-life" movement and start focusing on women going through this process and their reproductive health.

Best of luck and thank you for your work! You are saving women's lives everyday.

IN THE NEWS...

NB Court Reserves Decision on Morgentaler Ruling

The New Brunswick Court of Appeal has reserved its decision in the challenge of a lower-court ruling that gave Dr. Henry Morgentaler standing to represent women in court who want New Brunswick to pay for abortions at his private clinic. Darlene Jamieson, Morgentaler's lawyer, argued, "(Because) no woman has stepped forward in more than 14 years to trade her privacy for notoriety, Dr. Morgentaler is the advocate to bring this forward."

Assessment of Federal Election Result

39% of all MPs have anti-choice records, including 68% of the Conservative caucus, and 25% of the Liberal caucus. 21% of MPs have an unknown stance.

Bill C-484 Clone Expected

At the Conservative Party convention on November 15, delegates narrowly passed a resolution which reads: "The Conservative Party supports legislation to ensure that individuals who commit violence against a pregnant woman would face additional charges if her unborn child was killed or injured during the commission of a crime against the mother." The new resolution gives a green light for an MP to introduce a bill exactly like Bill C-484.

Clinic Protestor in Custody Again

Linda Gibbons is currently in custody on new charges of obstructing a peace officer and mischief to property after she appeared outside the Scott Clinic in Toronto in late January. Over the last 14 years, she has spent about 75 months in jail as she

continues to violate a 1994 court order that prohibits counseling and pro-life outreach within 60 feet of the clinic. Maria Corsillo, manager of The Scott Clinic said, "No one has a Charter right to interfere in another person's medical care."

Anti-Choice Group's Club Status Revoked

The students union at the University of Calgary has stripped Campus Pro-Life group of its club status for violating club by-laws and procedures. The group defied university administrators' requests to turn inward their display of posters of aborted fetuses comparing abortion to genocide. Several members of the group have been charged with trespassing on campus.

States May Require Ultrasound Before Abortion

Lawmakers in 11 US states are considering bills that would require a doctor to show the ultrasound image of the fetus to the woman before she gets an abortion.

Ottawa Police Ignores Clinic's Requests for Support

As the next 40 Days for Life vigil is set to begin in Ottawa, the staff of the Morgentaler Clinic are expressing concerns for the safety of staff and patients. At last autumn's vigil, despite several incidents and evidence that the protestors were targeting very young girls, the Ottawa Police department repeatedly ignored requests for protection.

Vatican Defends Rape-Abortion Excommunication

A senior Vatican cleric has defended the excommunication of the mother and doctors of a 9-year-old girl who had an abortion in Brazil after being raped by her stepfather. The rapist was not excommunicated.

Women's Rights Are Not Up For Debate *cont'd from page 1*

Court has ruled several times that they are, which is why fetuses cannot hold competing rights. Instead, let's address the serious problems faced by women trying to access abortion care.

Women living in rural or conservative areas, including the Maritimes, continue to have poor access to abortion care. Less than 20 per cent of hospitals in Canada offer accessible abortion services. Few medical schools offer any training in abortion, even though it is one of the most common of all healthcare procedures. In New Brunswick, many women are forced to pay for their own abortions, in violation of the Canada Health Act. Finally, the ongoing stigma of abortion casts a pall over the entire reproductive health field, creating a chill amongst providers, and unnecessary shame for women who need abortions.

With a large pro-choice majority in this country, Canada has a strong mandate to fix these inequities for women, once and for all. Then maybe the "debate" will finally be over.

This article in is available in full at www.arcc-cdac.ca/action/nodebate.html.

Joyce Arthur is the coordinator of ARCC.

Inaccurate Anti-Choice Ads *cont'd from page 3*

conducted on a sample of 252 American women of various ages in 42 US states in 1987." A new batch of complaints to the ASC were immediately filed, given the continued deception in this statement.

Stephanie noticed that the "9 months" posters were reappearing around campus, tacked to bulletin boards in the Student Union Building among other locations. She informed the Student Union executive committee that these posters had been declared deceptive by ASC, wondering why they had been approved for distribution. The replies she received from the University of Alberta Student Union were evasive, but the advertisements have not been seen recently on campus. Instead a new series of photocopied posters have been thumb tacked to bulletin boards, stating "It's a Fact: By the 6th week after conception, the human brain emits waves that will register on an EEG." etc. As far as I can tell, these posters get ripped down (presumably by pro-choice students) almost as soon as they appear. It is nevertheless unfortunate that a handful of anti-abortion students continue to distribute supposed "facts" in its campaign to strip women of their rights and make abortion illegal. On a positive note, these posters have revealed that a large contingent of pro-choice people live in Edmonton, providing a rallying point that can only lead to positive pro-choice action and education in the future.

Lianne McTavish is a Professor in the Department of Art and Design at the University of Alberta and is a board member of ARCC.

JOIN ARCC TODAY

ARCC encourages all pro-choice supporters to become members. Please consider signing up for automatic monthly donations to help establish sustainable funding. You can complete the following membership form and mail it to ARCC, P.O.Box 2663, Station Main, Vancouver, BC V6B 3W3. Or, details and the full range of membership and list serve options are available on our website at www.arcc-cdac.ca

Name: _____

Address: _____

Street _____ City _____ Province _____ Postal Code _____

Phone: (home) (_____) (work) (_____)

E-mail: _____

Basic Membership:

\$20 minimum fee: _____ Other: _____

Cheque or money order payable to "ARCC" attached

VISA #: _____ Signature: _____ Expiry Date: _____

Monthly Donations:

I want to make a monthly gift in the amount of: \$10 \$15 \$25 Other: _____

I authorize ARCC to withdraw the amount indicated above from my/our chequing account on the first of each month. A cheque from the account, marked VOID, is attached. (You can cancel or alter the amount of your monthly deduction at any time, with two weeks notice.)

Signature: _____



LES DROITS DES FEMMES NE SONT PLUS À DÉBATTRE

Joyce Arthur

La collectivité opposée au libre choix à écrit beaucoup de choses ces derniers temps, au sujet de la prétendue nécessité de rouvrir le débat sur l'avortement. Les forces anti-choix semblent ulcérées de s'entendre dire que le débat est clos depuis la décision rendue par la Cour suprême en 1988. L'accès équitable à des avortements légaux a alors été reconnu comme un élément fondamental des droits constitutionnels des femmes; et les droits des femmes ne sont pas à débattre.

Le principal meneur de claqué d'une réouverture du débat est le député Conservateur Rod Bruinooge, nouveau président du Caucus parlementaire Pro-Vie. Au mois de décembre, Bruinooge a annoncé ses plans pour une «ère nouvelle» de revendication pour ce qu'il appelle «les droits des enfants non encore nés». Il a dit considérer qu'«un débat ouvert sur des sujets aussi importants est essentiel dans tout mouvement démocratique.»

Le Caucus parlementaire Pro-Vie s'est arrogé le mandat de revendiquer des lois pour limiter l'avortement, un but qui contrevient directement aux politiques sur l'avortement de tous les grands partis au pays. Son caucus existe depuis environ douze ans. On comprend donc pourquoi pas moins de 15 projets de loi et motions anti-choix ont été déposés par des députés Réformistes, Conservateurs, ou Libéraux. Tous et chacun de ces projets ont échoué.

Malgré cette inefficacité dans l'arène législative, rien n'a jamais arrêté les partisans anti-choix d'étaler leurs opinions sur la place publique, et ce à peu près impunément. Les principaux journaux canadiens publient régulièrement les commentaires de toute une brochette de chroniqueurs et de commentateurs anti-choix. Des lettres ouvertes anti-avortement paraissent presque quotidiennement dans les journaux et sur les sites web d'actualités, et ce environ deux fois plus souvent que les écrits pro-choix. Les blogueurs canadiens qui parlent de l'avortement le font souvent d'une perspective anti-choix, tandis que les blogs pro-choix sont presque toujours paralysés par des commentaires anti-choix.

Il demeure que la vigueur et l'ampleur de la collectivité anti-choix incrustée sur l'Internet

n'ont aucune commune mesure avec le monde réel. Par exemple, même si le souhait «Abolir l'avortement» a été plébiscité par un concours de la CBC organisé en 2007 sur le portail Facebook, un sondage Angus-Reid mené en juin 2008 a conclu que 5% seulement des Canadiennes et des Canadiens souhaitent voir l'avortement interdit en toutes circonstances.

Il est vrai que, dans ce sondage, bon nombre de Canadien-nes acquiesçaient à certaines restrictions à l'avortement. Même si 49% des répondants voulaient voir l'avortement légalisé en toutes circonstances, 42% ne l'endossaient que dans des circonstances spécifiques. Pour presque tous ces derniers répondants, cela signifiait une régulation des avortements tardifs. Mais les procédures médicales sont gouvernées par les politiques médicales et non par le droit criminel. Les médecins adhèrent déjà à une politique de l'Association médicale canadienne, qui ne permet l'avortement après la 20^e semaine de grossesse que « dans des circonstances exceptionnelles ». Moins de 0,4% des avortements surviennent après ce stade, et ce toujours pour des raisons de force majeure comme de graves malformations foetales ou problèmes de santé maternelle, qui auraient des conséquences fatales. C'est dire que la pratique actuelle de l'avortement correspond déjà aux préférences de l'immense majorité des Canadien-nes.

Mais de tels faits n'ont jamais empêché le mouvement anti-choix de répandre sa désinformation. Un groupe qui se nomme Signal Hill vient de publier les résultats de son propre sondage Angus-Reid, selon lequel 92% des répondant-es ne savaient pas que



Les Rebelles du N.-B. se lancent dans le «gumboot» pour promouvoir la paix, les choix reproductifs et la justice sociale pour toutes et tous.

«l'avortement est permis à tout moment, de la conception jusqu'à la naissance». Bien sûr, il est forcément impossible de «savoir» quelque chose de faux, ce qui fait de ce sondage un exemple classique du principe «À données inex-actes, résultats erronés».

Le Canada semble très bien se passer d'une quelconque loi sur l'avortement. Nos taux d'avortement sont faibles en comparaison de la plupart des autres pays du monde, et ce nombre décline régulièrement depuis 1999. Ailleurs, les lois criminalisant l'avortement ne font rien pour le réduire. L'effet principal de telles lois est de tuer ou blesser un très grand nombre de femmes, en les poussant vers des conditions non sécuritaires.

Nous avons dépassé depuis longtemps la question de déterminer si les femmes enceintes sont admissibles aux mêmes droits humains que le reste d'entre nous. La Cour suprême a statué à plusieurs reprises que oui ; voilà pourquoi les fœtus ne peuvent avoir de droits rivaux. Occupons-nous donc plutôt des graves problèmes que vivent encore les femmes qui tentent d'obtenir des soins d'avortement.

... suite à la page 6

...la pratique actuelle de l'avortement correspond déjà aux préférences de l'immense majorité des Canadien-nes.

LETTRE OUVERT À RON BRUINOOG, DÉPUTÉ CONSERVATEUR DE WINNIPEG-SUD

Tanna Pirie Wilson et Jessica Yee

Nous sommes deux jeunes femmes autochtones qui n'avons pas peur de vous interpellier publiquement à propos des déclarations anti-choix que vous avez faites en décembre 2008, suite à votre élection comme nouveau chef du Caucus parlementaire Pro-Vie.

On a écrit sur vous dans le « Western Standard »: « À titre de député autochtone, Bruinooge dit que ses antécédents jouent un rôle dans son point de vue pro-vie : « Le respect de la vie est d'une très grande importance dans ma culture autochtone », explique-t-il. « Le respect des personnes non encore nées m'a été transmis par mes aînés autochtones et je crois que c'est ma responsabilité de protéger cette tradition. »

Nous savons que le débat « pro-vie » c. « pro-choix » se poursuivra aussi longtemps que nous vivrons dans des sociétés patriarcales. Cependant, nous aurions tort de perdre de vue que cette situation est un résultat direct des siècles de colonisation et d'oppression qui nous affligent encore. Beaucoup des valeurs, des pratiques et des traditions qui étaient importantes dans le passé pour nos communautés autochtones sont maintenant perdues, et ces valeurs comprenaient indéniablement le droit des femmes à décider de la gouvernance de leur propre corps.



Nous sommes fières d'annoncer que Jessica Yee, membre active de la CDAC, vient de recevoir à Toronto le prix Young Woman of Distinction de la YWCA!

En examinant de plus près les enseignements et les pratiques caractéristiques des Premières Nations et des Nations Inuit et Métis. On constate à l'évidence qu'il s'y pratiquait des méthodes de planification familiale et de contrôle des naissances, dont l'avortement; il s'agissait de procédures nécessaires à assurer la santé et le bien-être de chaque collectivité, au centre de laquelle se trouvaient les femmes. Malgré nos vastes différences en termes de structure sociale, que celle-ci soit matrilineaire (comme chez les Haudenosaunee), ou égalitaire (comme chez les Inuit), il est clair que le droit de contrôler son propre corps et d'en prendre soin comme nous choisissons constitue un principe fondamental que nous partageons tous et toutes.

Après l'imposition de la colonisation et du christianisme, qui ont instauré un génocide culturel et une assimilation systématique, notre peuple a subi l'imposition extrême de systèmes de croyance contradictoires. Entre autres atrocités qui nous ont été infligées durant des siècles, cette assimilation nous a enlevé les façons traditionnelles de gérer notre propre corps pour choisir le nombre d'enfants que nous voulions avoir dans nos familles. En même temps, on nous a culpabilisées pour nous amener à croire que parler de la sexualité, entre autres, était un péché.

Nous sommes bien d'accord que le respect de la vie et de toutes les créatures vivantes est essentiel aux cultures et aux enseignements traditionnels de plusieurs Premières Nations, Inuit et Métis. Mais une valeur tout aussi essentielle est notre droit à déterminer nous-mêmes comment actualiser ces principes de façon intégrée dans nos vies et nos communautés. Autrefois, avant que nos communautés traditionnelles ne subissent l'assaut du colonialisme et des influences occidentales, cette intégration se faisait de façon équilibrée. Pour maintenir cet équilibre, nos aîné-e-s enseignaient aux nouvelles générations les nombreux remèdes traditionnels et moyens de contraception que Mère nature mettait à notre disposition. Oui, nos aînés nous enseignent le respect des personnes non encore nées, mais plus encore, elles et ils nous renseignent sur la réalité et l'importance de respecter les choix des femmes.

À titre de deux jeunes Autochtones qui représentons les sept prochaines générations

“L'Activiste” est une publication de la Coalition pour les droits d'avortement au Canada. La CDAC est le seul groupe politique pro-choix à travers le Canada. Notre mission c'est d'assurer la liberté reproductive en protégeant et en promouvant l'accès aux soins de santé reproductive.

La CDAC s'engage à un travail public qui est à la fois politique et pédagogique, et nous travaillerons contre n'importe quelle compression de services dans le domaine de la santé reproductive, surtout quant à l'avortement. Nous collaborons avec d'autres organisations dans ce domaine pour avancer notre mission.

Pour plus d'informations sur notre travail, nos activités, et nos publications, visitez notre site web à: www.arcc-cdac.ca.

Vos commentaires, vos suggestions, et vos histoires sont aussi bienvenus à info@arcc-cdac.ca.

Nous remercions Nathalie Batrville, Jacqueline Dionne, Patrick Powers, et Sabrina Holden d'avoir généreusement prêté leurs services de traduction en tant que bénévoles.

et sommes fières de notre culture, nous vous encourageons fortement à remettre en question vos notions hostiles au libre choix, en reconnaissant le danger qu'il y aurait à généraliser les points de vue de toutes et tous les Autochtones au sujet de l'avortement et des droits reproductifs. Vous ne pouvez parler au nom de nous toutes et tous, et nous espérons pouvoir un jour dialoguer réellement avec vous sur des façons de réapprendre et de réintégrer l'ensemble de nos traditions, des traditions qui comprennent à coup sûr notre droit au libre choix.

Bien à vous,

Tanna Pirie-Wilson, Nation Maliseet
Jessica Yee, Nation Mohawk

DES PUBLICITÉS ANTI-CHOIX TROMPEUSES À EDMONTON

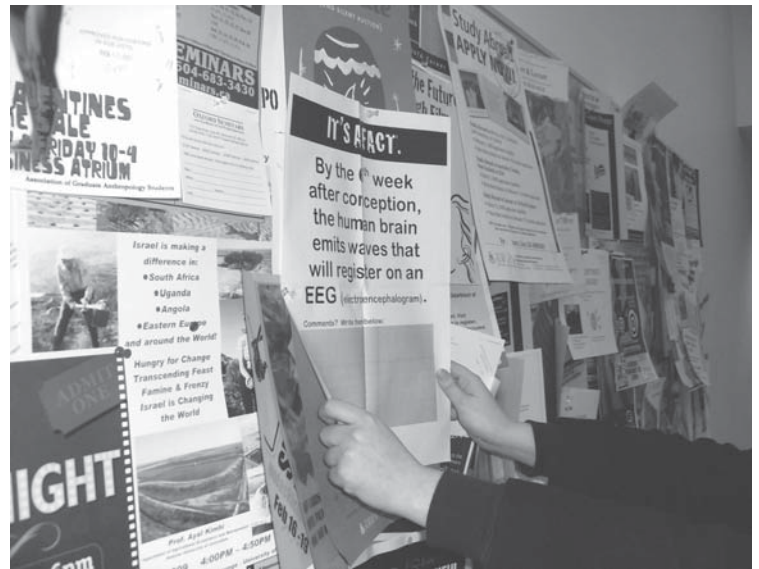
Lianne McTavish

Au mois de juin 2007, j'ai quitté Fredericton pour déménager à Edmonton, enthousiaste à l'idée de me joindre au Département d'Art et de design de l'Université d'Alberta. J'étais toutefois triste de laisser mes ami-es de Fredericton, surtout le personnel et les bénévoles fantastiques de la clinique Morgentaler, où, pendant près de sept ans, tous les mardis matins, j'escortais des femmes jusqu'à nos portes. Je me demandais donc à quoi ressembleraient les activités anti-avortement en Alberta, sachant que, contrairement au Nouveau-Brunswick, les coûts des avortements pratiqués dans les cliniques et dans certains hôpitaux d'Edmonton et de Calgary sont couverts par l'assurance maladie.

Peu de temps après avoir défait mes boîtes, j'ai appelé la clinique Morgentaler d'Edmonton (maintenant appelée Women's Health Options), en leur proposant d'accompagner bénévolement les femmes à la clinique. On m'a informée que l'accompagnement n'était pas nécessaire, la clinique étant protégée par une injonction qui tient les manifestants à une distance donnée de l'édifice. J'ai vu, un jour, de l'autre côté de la rue, un couple âgé avec des bougies et une affiche, mais les femmes qui entraient et sortaient ne semblaient pas les remarquer. En fait, j'ai été surprise de voir aussi peu d'activités anti-avortement – des articles et des lettres ouvertes anti-choix, par exemple – même si l'on trouvait un centre de propagande anti-avortement juste en face de la clinique et au moins trois autres soi-disant « centres d'urgence-grossesse » au centre-ville.

Mais peu après le début de mes cours, j'ai vu apparaître des publicités anti-avortement dans les stations du réseau de transport en commun LRT, dont deux à la station de l'université, sur le campus même. J'ai signalé à Normes canadiennes de la publicité (NCP) une annonce où l'on pouvait lire : « Neuf mois. La durée pendant laquelle l'avortement est permis au Canada. Avons-nous été trop loin? », en soutenant qu'elle était erronée. Plus tard, lors d'une manifestation contre le projet de loi C-484 (la Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels), j'ai appris que plusieurs autres personnes vivant à Edmonton, dont des étudiant-es de l'université, avaient adressé des protestations semblables à NCP. En juillet 2008, NCP a décrété que ces publicités étaient trompeuses, et celles-ci ont finalement été retirées de la station du LRT. On peut consulter cette décision au <http://www.adstandards.com/fr/standards/adComplaintsReports.asp?periodquarter=3&periodyear=2008>.

En septembre 2008, une nouvelle série de publicités anti-avortement est apparue dans la station du LRT, l'une d'entre elles alléguant que « 95% des femmes qui ont eu un avortement disent avoir eu tort », une affirmation manifestement absurde. Cette prétention était peut-être inspirée d'un livre de l'auteur anti-choix David C. Reardon, qui a approché 252 membres du groupe américain Women Exploited by Abortion (WEBA), leur demandant si elles avaient eu tort d'avoir un avortement (*Aborted Women: Silent No More*, 1987). Un tel exercice revient à demander aux membres de l'équipe universitaire d'échecs s'ils aiment ou non jouer aux échecs et ensuite



Une femme déchire une affiche anti-choix inappropriée à l'Université de l'Alberta.

assumer que cette réponse est représentative des sentiments de l'ensemble de la population. Il ne fait aucun doute que le « sondage » anti-avortement des membres du WEBA était foncièrement erroné et ne peut qu'être traité avec dérision par quiconque connaît la manière d'élaborer et d'effectuer des sondages susceptibles de fournir de l'information juste.

Stephanie Fletcher, une étudiante de deuxième cycle, a répondu à cette publicité mensongère avec un cri de ralliement publié sur le blogue « Anti-Choice is Anti-Awesome » (www.antichoiceantiawesome.blogspot.com). Elle a cherché du soutien pour une campagne auprès du Service de transport d'Edmonton, en déclarant que le débat sur l'avortement « a été clos il y a vingt ans avec la décision Morgentaler et qu'il n'y a rien à discuter » [traduction]. Son appel à du soutien et des conseils a suscité plusieurs rencontres et entraîné la création d'un groupe pro-choix à Edmonton.

Stephanie a signalé aux NCP la nouvelle publicité au sujet du « 95% des femmes »; l'organisme lui a répondu que l'organisme, Edmonton ProLife, avait été invité à documenter ses « statistiques » ou retirer ses affiches, et que le dossier était considéré comme clos. Vers le mois de décembre, les affiches furent finalement retirées de la station universitaire du LRT. Mais, le 9 février 2009, les mêmes publicités ont réapparu aux stations de Clareview et du LRT universitaire, accompagnées cette fois de la « documentation » requise par NCP, soit la mention : « Étude réalisée en 1987 avec un échantillon de 252 femmes américaines d'âges variés dans 42 états des États-Unis ». Une nouvelle série de plaintes a immédiatement été déposée aux NCP, cette affirmation étant tout aussi trompeuse.

Après avoir remarqué que les affiches au sujet des « 9 mois » réapparaissent ici et là sur le campus, agrafées entre autres aux babillards de l'édifice de l'association étudiante, Stephanie a demandé de savoir pour-

... suite à la page 6

LE NOUVEAU PRÉSIDENT NOUS REDONNE ESPOIR

Peggy Cooke

Le président Obama. C'est un plaisir de lire ce nom et c'est encore plus excitant de le dire à voix haute. Le président Obama. Pour bon nombre de Canadiens, ce fut facile de se laisser emporter par l'allégresse générée par la victoire de M. Obama et par ce qu'elle pouvait signifier pour les É.-U. après huit ans passés sous une administration Bush de plus en plus terrifiante et incompétente. La politique n'est jamais si excitante au Canada – pas depuis l'ère Trudeau. Qui peut nous blâmer d'emprunter un eu au vent d'espoir et de promesses qui souffle sur l'Amérique? Après tout, nos vies et nos cultures sont indéniablement liées. En matière de droits liés à la procréation, ce qui se passe aux États-Unis influe toujours sur ce qui arrive ici – pour le meilleur et pour le pire.

On dit que les 100 premiers jours d'entrée en fonction d'un nouveau président laissent présager de ce que sera son mandat – espérons que c'est vrai! Après toute l'excitation et les promesses des cérémonies d'investiture, j'ai dû me forcer pour réfréner mon optimisme à l'égard du président Obama. Jusqu'ici, il n'a fait aucun faux pas. Il a promis de fermer la prison de Guantanamo. Il a signé le Lily Ledbetter Act. De plus, il n'a pas oublié les droits liés à la procréation. Le président Obama a non seulement révoqué la règle du bâillon mondial (Global Gag Rule) au cours de sa première semaine, mais la Maison-Blanche l'a fait à la date anniversaire du jugement Roe c. Wade, réaffirmant ainsi son engagement envers le droit des femmes de choisir d'avoir un enfant ou non. Voici un extrait de leur communiqué :

« En cet anniversaire, nous devons nous engager de nouveau et de façon plus vaste à veiller à ce que nos filles aient les mêmes droits et possibilités que nos garçons : la chance d'avoir la meilleure éducation possible; d'avoir une carrière enrichissante dans n'importe quelle industrie; d'être traitées et payées de façon équitable pour leur travail; et de ne voir aucune limite imposée à leurs rêves. Voilà ce que je veux pour les femmes, où qu'elles vivent. »
[Traduction]

Oui, le président Obama a beaucoup de classe. Mais qu'est-ce que cela signifie pour nous, au Canada? Pouvons-nous faire mieux que regarder vers le Sud avec mélancolie en attendant notre propre Obama? Même si notre législation en matière d'avortement est la plus libérale qui soit (c'est-à-dire aucune loi), nous en sommes encore à nous battre alors que les É.-U. font ces grands pas en avant. Pouvons-nous nous permettre d'attendre que leurs gestes entraînent un changement d'attitude chez nous?

Je ne pense pas pouvoir prédire l'avenir. Mais je crois pouvoir affirmer avec une certaine assurance que tout progrès des droits liés à la procréation et à l'accès à l'avortement pour nos sœurs américaines aura sur nous un effet positif. À tout le moins, les batailles gagnées aux É.-U. laisseront à nos consœurs américaines plus de temps, d'argent et d'énergie pour des luttes solidaires avec les groupes à mandat plus international de défense des droits liés à la procréation. Il s'agit clairement d'un enjeu mondial. D'une part, les gestes posés aux É.-U. ont des répercussions dans le monde en-

UNE DE NOS MEMBRES...ANN THOMSON

Vous souvenez-vous de l'époque fébrile du mouvement pro-choix? Dans les années 1970 et 1980, des milliers de femmes y ont participé, soit en faisant un don, soit en consacrant tout leur temps libre à la cause.



Après la fabuleuse Caravane pour l'avortement de 1970, je me suis jointe au mouvement à Vancouver. Nous avons organisé des manifestations, des rassemblements et des conférences de presse – tout ce qui pouvait promouvoir notre cause. En 1973, une coalition pancanadienne a tenu un Tribunal pour l'avortement à Ottawa. Nous avons publicisé le travail du Dr Morgentaler et levé des fonds pour sa défense.

Après 1976, des groupes anti-choix en C.-B. ont réussi à obtenir l'abolition de l'avortement dans certains hôpitaux. L'organisation Concerned Citizens for Choice on Abortion (CCCA) a contesté ces groupes à Vancouver. Pendant douze ans, je me suis totalement investie avec CCCA en aidant à organiser ses nombreuses manifestations, conférences, visites guidées et bulletins d'information.

CCCA voulait établir une clinique ici, mais cela n'a pas fonctionné parce que les cliniques d'avortement étaient illégales. Finalement, le Dr Morgentaler a gagné son procès devant la Cour suprême du Canada en janvier 1988. Un petit groupe de femmes est ensuite parvenu à créer le Everywoman's Health Centre, qui a récemment célébré son vingtième anniversaire.

Rien n'est plus excitant que de passer à l'histoire. Je raconte toute cette épopée dans un livre intitulé *Winning Choice on Abortion*. Vous pouvez le commander chez Amazon, Chapters, ou encore mieux, en me contactant directement à atom3@shaw.ca. Aujourd'hui, la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada (CDAC) porte notre voix.

tier; d'autre part, le jour où le monde verra l'absence de loi sur l'avortement au Canada comme un signe de progrès constituera une importante victoire.

Bien sûr, beaucoup de gens ont mis beaucoup d'espoir en Obama. Il est humain et nous décevra probablement sur certains points. Ses opinions et ses politiques sur d'autres enjeux féministes – les droits des gais et lesbiennes par exemple – laissent à désirer. Mais les droits liés à la procréation – et les droits des femmes en général – ne peuvent que s'améliorer après l'horreur des huit dernières années.

Il faut aussi souligner que celui que le président Obama a choisi comme vice-président, Joe Biden, a été l'un des principaux promoteurs de la nouvelle loi américaine sur la violence faite aux femmes. Il ne faut bien sûr pas baisser les bras ou cesser de nous battre, mais des jours meilleurs s'annoncent, aux É.-U. du moins. C'est maintenant au Canada d'agir; le gouvernement américain devenant enfin un allié dans le combat pour les droits liés à la procréation, nous devons tirer parti des quatre prochaines années. Le mouvement pro-choix jouit de la faveur populaire : saisissons le moment et profitons-en au maximum.

Peggy Cooke est une coordonatrice bénévole à la clinique Morgentaler à Fredericton.

SON RÉCIT

Reconnaissant que les voix des femmes sont cruciales dans la lutte pour des soins sécuritaires, légaux et accessibles en matière d'avortement, nous avons créé une rubrique pour diffuser périodiquement les récits de femmes ayant vécu des avortements. À moins de demande en ce sens, les noms des auteures ne seront pas divulgués.

Lettre adressée à la clinique Morgentaler de Fredericton

Je suis née et j'ai grandi au Nouveau-Brunswick et je suis récemment déménagée à Toronto. J'étais alors au début d'une grossesse et j'ai obtenu un avortement à la clinique Morgentaler de Toronto. On m'a donné un rendez-vous en moins de deux semaines. Je n'étais pas encore inscrite à l'assurance-maladie de l'Ontario et le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne défraie pas les avortements pratiqués à l'extérieur de la province. J'ai donc dû déboursier 500 \$ pour mon avortement. Heureusement, je travaillais à ce moment-là et j'ai pu assumer cette dépense. Je me dis souvent que j'aurais eu beaucoup moins d'options si j'avais eu 16 ans plutôt que 26. Après mon avortement, j'ai écrit une lettre à Shawn Graham (premier ministre du N.-B.), lui faisant part de mon dégoût pour le manque de courage de la province et son désintérêt envers les besoins des femmes de tout le Nouveau-Brunswick.

Je veux simplement remercier le Dr Morgentaler qui milite depuis si longtemps en faveur des droits des femmes. Pour être honnête, j'aurais aimé garder ce bébé. Mais parce que le père ne m'offrait aucun soutien, je n'avais pas beaucoup d'options, à part retourner au Nouveau-Brunswick et devenir assistée sociale pour le reste de ma vie. J'ai hésité pendant un ou deux mois, mais je suis très heureuse aujourd'hui d'avoir eu le choix et je n'ai pas de regrets.

Ma famille restée au N.-B. est une famille pro-vie typique et j'ai dû endurer leurs interrogatoires, leur culpabilisation et leurs attaques. J'ai tout entendu de «tu as tué mon petit-enfant», à «la mère de Morgentaler devait se faire avorter, c'est ça qui le motive et pas les droits des femmes». Beaucoup de personnes au N.-B. considèrent qu'on «utilise l'argent des contribuables pour tuer des bébés». Je crois que comme société, nous devons dépasser la dichotomie «pro-choix» versus «pro-vie» et en venir à nous centrer sur les femmes qui vivent cette expérience et sur leur santé reproductive.

Bonne chance et merci pour votre travail! Vous sauvez des vies de femmes à chaque jour.

DANS L'ACTUALITÉ

Un tribunal du Nouveau-Brunswick réserve sa décision dans le procès Morgentaler

La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a réservé sa décision dans l'appel de la décision d'un tribunal de première instance qui a accordé au Dr Henry Morgentaler le droit de représenter devant les tribunaux des femmes qui souhaitent que le Nouveau-Brunswick défraie les avortements effectués dans sa clinique privée. Darlene Jamieson, l'avocate du Dr Morgentaler, allègue que «(Étant donné) qu'aucune femme n'a, depuis plus de quatorze ans, pris le risque de sacrifier sa vie privée pour un procès médiatisé, le Dr Morgentaler est le mieux placé pour plaider cette cause».

Évaluation des résultats de l'élection fédérale

39 % des député-es élu-es ont des positions anti-choix, dont 68 % sont du caucus conservateur et 25 % du caucus libéral. Nous ignorons la position de 21 % des député-es.

Imminence d'un calque du projet de loi C-484

Lors du dernier congrès du Parti conservateur, le 15 novembre 2008, les délégué-es ont appuyé avec une mince majorité une résolution qui stipule que «Le Parti conservateur est favorable à une loi garantissant que si un enfant non encore né était blessé ou tué dans le cadre d'un crime perpétré contre sa mère, l'agresseur encourra des chefs d'accusation supplémentaires». La nouvelle résolution donne un feu vert à tout-e député-e pour le dépôt d'un projet de loi exactement semblable au projet de loi C-484.

Militante pro-vie arrêtée encore une fois

Linda Gibbons est actuellement en garde préventive pour répondre à de nouvelles accusations d'obstruction d'un gardien de la paix et dommages à la propriété après s'être présentée devant la clinique Scott à Toronto à la fin du mois de janvier. Au cours des 14 dernières années, elle a passé environ 75 mois en prison pour avoir systématiquement contrevenu à une ordonnance du tribunal de 1994 qui interdit toute

activité de counseling et manifestation pro-vie à moins de 60 pieds de la clinique. Maria Corsillo, gestionnaire de la clinique Scott, a déclaré: «La Charte ne reconnaît à personne le droit d'intervenir dans les soins médicaux à quelqu'un d'autre.»

Le statut d'un groupe anti-choix révoqué

L'Association étudiante de l'Université de Calgary a retiré son statut au Club pro-vie du campus pour avoir violé les règlements et procédures de tels clubs. Le groupe a refusé d'obtempérer aux demandes des administrateurs de l'université de tourner vers l'intérieur de leur kiosque des images de foetus avortés comparant l'avortement à un génocide. Plusieurs membres du groupe ont été accusés d'intrusion sur le campus.

Certains États vont peut-être exiger des échographies avant un avortement

Les législateurs de 11 États des États-Unis examinent des projets de loi qui exigeraient qu'un médecin montre à une femme l'échographie du foetus avant de lui procurer un avortement.

La police d'Ottawa ignore des demandes de soutien de la clinique

La prochaine vigile «40 jours pour la vie» devant commencer bientôt à Ottawa, le personnel de la clinique Morgentaler s'est dit préoccupé de la sécurité des membres du personnel et des patientes. Lors de la vigile de l'automne dernier, malgré plusieurs incidents violents et des preuves que les protestataires ciblaient de très jeunes filles, le service de police d'Ottawa a ignoré des demandes répétées de protection déposées par la clinique.

Pour le Vatican, «le viol est moins grave que l'avortement»

Le Vatican a célébré le 8 mars en justifiant l'excommunication d'une mère brésilienne et de médecins pour l'avortement d'une fillette de 9 ans, qui avait été violée par son beau-père. L'excommunication a été étendue à toute l'équipe médicale qui a pratiqué l'opération, mais pas au beau-père de l'enfant car.

Les droits des femmes ne sont plus à débattre suite de la page 1

Les résidentes de régions rurales ou conservatrices, y inclus les provinces Maritimes, continuent à subir un accès fort restreint aux soins d'avortement. Moins de 20% des hôpitaux canadiens offrent des services d'avortement accessibles. Très peu d'écoles médicales forment leur effectif à la pratique d'avortements, même si c'est une des procédures médicales les plus communes. Au Nouveau-Brunswick, beaucoup des femmes sont forcées de payer pour leur avortement, une transgression directe de la Loi canadienne sur la santé. Finalement, le fait de continuer à stigmatiser l'avortement a un effet paralysant sur tout le domaine de la santé reproductive, en intimidant les pourvoyeurs de ces services et en humiliant inutilement les femmes qui ont besoin d'avorter.

Avec une opinion publique favorable au libre choix dans une proportion de 91%, le Canada possède un mandat clair de mettre fin une fois pour toutes à ces injustices infligées aux femmes. C'est peut-être à ce moment-là que le « débat » s'arrêtera finalement.

Joyce Arthur est la coordonnatrice de la CDAC.

Des publicités anti-choix trompeuses à Edmonton suite de la page 3

quoi leur distribution avait été approuvée et informé l'association que ces affiches avaient été déclarées trompeuses par NCP. Elle n'a reçu que des réponses vagues de l'association étudiante universitaire, mais, depuis peu, on ne voit plus ces publicités sur le campus. De nouvelles affiches photocopiées ont plutôt été fixées à des babillards, où l'on peut lire des affirmations comme : « C'est un fait : dès la 6e semaine après la conception, le cerveau humain émet des ondes détectables par électroencéphalogramme. » D'après ce que j'ai pu remarquer, les affiches sont arrachées (probablement par des étudiant-es pro-choix) presque aussitôt qu'elles apparaissent. Il est toutefois dommage qu'une poignée d'étudiant-es anti-avortement continuent de diffuser de prétendus faits dans leur campagne visant à priver les femmes de leurs droits et de rendre l'avortement illégal. En contrepartie, ces affiches ont révélé l'existence d'un fort contingent de personnes pro-choix à Edmonton, ce qui nous donne un point de ralliement qui ne peut que conduire à des mesures constructives d'éducation et d'action pro-choix dans un avenir rapproché.

Lianne McTavish est professeure au Département d'Art et de design à l'Université d'Alberta et est membre du conseil d'administration de la CDAC.

DEVENEZ MEMBRE DE LA CDAC AUJOURD'HUI

La CDAC encourage tous les individus qui soutiennent la voix pro-choix à devenir membre de notre Coalition. Des dons mensuels automatiques nous assurent une stabilité à long terme, ce qui nous permet de maintenir et de planifier nos activités et nos publications. Veuillez imprimer et remplir ce formulaire, et l'envoyer à: CDAC, C.P. 2663, Succ. Main, Vancouver, C.-B., V6B 3W3. Vous pouvez également visiter notre site Web à: www.arcc-cdac.ca pour des options d'adhésion et de listserv disponibles.

Nom: _____

Adresse: _____

Rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone: (maison) (_____) (travail) (_____)

Courriel: _____

Adhésion de base:

20\$ minimum: _____ Autre: _____

Attachez un chèque ou un mandat-poste payable à «CDAC».

VISA: no. de la carte: _____ signature: _____ date d'expiration: _____

Dons mensuels:

Je voudrais faire un don mensuel de: 10\$ 15\$ 25\$ Autre: _____

J'autorise la CDAC à prélever le montant indiqué ci-dessus de mon compte-chèques, lors du premier jour de chaque mois. J'attache un chèque marqué NUL afin de vous fournir mes informations bancaires. (Vous pouvez annuler ou ajuster votre don mensuel en tout temps, en nous avisant deux semaines d'avance.)

Signature: _____